

INTER

La gestion des CDD

CONTEXTE :

Les ESSMS font face à une perte d'attractivité des métiers avec une pénurie de candidats sur des fonctions pour lesquelles les salariés refusent de plus en plus les CDI proposés, et cherchent à avoir des CDD ou contrats intérimaires, pour des raisons de souplesse et financières.

Ces contrats, dits « d'exception » par rapport au CDI sont très encadrés par le code du travail et la jurisprudence, et font courir un risque pour l'employeur qui ne respecte pas leur cadre juridique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1) Comprendre le cadre juridique d'exception du CDD
- 2) En maîtriser les règles, de la rédaction du contrat à la fin du contrat
- 3) Saisir les enjeux de requalification du contrat

PROGRAMME :

- a) Le cadre juridique et les cas de recours
- b) Le formalisme CDD
- c) Le renouvellement du CDD
- d) La succession du CDD
- e) Le statut juridique du salarié en CDD
- f) La rupture du contrat

PREREQUIS : Aucun

PUBLIC VISE :

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#)

MOYENS ET MODALITES PEDAGOGIQUES : Méthode active alternant des apports théoriques, des exercices et des études de cas pratiques.

Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

V. juillet 2026

EVALUATION DE LA FORMATION :

Une évaluation des attentes des stagiaires sera réalisée au début de chaque session, au regard du programme de la formation. Au cours de chaque session, des temps de questions/réponses permettront de préciser à nouveau ces attentes, une évaluation des acquis en formation étant réalisée par le formateur ou la formatrice. En fin de session, une évaluation à chaud sera remise à chaque stagiaire pour connaître leur satisfaction et évaluer leurs acquis.

Une évaluation à chaud de la satisfaction du formateur ou de la formatrice sera également réalisée à l'issue de chaque session. Enfin, une évaluation à froid, adressée au(x) supérieur(s) hiérarchique(s) quelques mois après chaque session, permettra d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

INTERVENANTE : Lucie Appel, Juriste droit social à l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine

LIEU : Formation en distanciel proposée sous CAMPUS, plateforme numérique du réseau Uniopss-Uriopss

DUREE : 7 heures de formation réparties sur 2 demi-journées de 3 h 30

DATES : mardi 26 et jeudi 28 janvier 2027

HORAIRES : de 09h00 à 12H30

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : lundi 18 janvier 2027

TARIFS/PERSONNE :

- Adhérent à jour de sa cotisation : 400€
- Non adhérent : 800€

CONTACT :

Déborah Beneult, Référente formation et qualité

Référente handicap

d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

07.57.09.19.25